

L'OPÉRA DE LYON RECHERCHE UN DELEGUE GENERAL DES SERVICES MUSICAUX (F/H)

Le délégué général des services musicaux est chargé de l'organisation administrative et de l'encadrement des personnels – artistiques, administratifs et techniques – placés sous sa responsabilité. Il participe à la mise en œuvre de la politique artistique et de la programmation lyrique et symphonique de l'Opéra de Lyon. Il est une force de proposition et de conseil auprès du directeur général. Par ailleurs, il travaille en étroite collaboration avec le chef permanent, le chef de chœur et les chefs invités.

PROFIL DE POSTE

Missions

Planification, gestion opérationnelle, coordination administrative et suivi de la programmation

- participe à l'élaboration du planning artistique général en lien avec l'ensemble des services de l'Opéra
- établit le planning prévisionnel des activités du service en fonction de la programmation
- veille à la bonne exécution des répétitions et des représentations dont il assure la mise en œuvre et le suivi des moyens humains, matériels et financiers
- coordonne, en concertation avec la direction générale, le chef permanent et les solistes de l'orchestre, la répartition de ces derniers sur les différentes productions
- supervise la répartition des chefs de chant avec le chef de chant coordinateur et les engagements contractuels correspondants
- coordonne la programmation des concerts de musique de chambre
- supervise le parc instrumental de l'Opéra
- coordonne la réalisation des surtitrages et les engagements contractuels correspondants
- veille à la participation de l'Orchestre et du Chœur aux actions de développement culturel de l'Opéra, en liaison avec le service concerné
- promeut les activités extérieures de l'Orchestre et du Chœur, négocie et rédige les contrats qui y correspondent
- participe au dialogue social aux côtés de la direction générale et aux négociations avec les représentants de l'Orchestre et du Chœur
- représente l'Opéra de Lyon auprès d'autres structures musicales ou culturelles

Encadrement

Il encadre l'ensemble des personnels des services musicaux, plus de 100 personnes sous statuts différents (privé, public, intermittent) :

- assure l'organisation du travail, l'évaluation et le développement des compétences, les propositions de formation
- veille au bon déroulement des auditions et concours de recrutement du personnel artistique
- supervise le recrutement du personnel permanent et supplémentaire
- veille à la bonne application de la convention collective, des divers règlements et accords
- valide les informations nécessaires à l'établissement des formalités administratives et des paies, transmis aux services des ressources humaines et la comptabilité

Budget

- prépare et présente à la validation de la direction générale les budgets annuels d'investissement et de fonctionnement, dont il assure également la mise en œuvre et le suivi
- établit et suit les prévisions budgétaires pour chaque production

Sécurité

- est le garant de l'application des consignes de sécurité relatives aux activités des services musicaux
- assure, en alternance avec les autres cadres dirigeants, les astreintes de sécurité du public les soirs de représentation. dans la grande salle de l'Opéra

Compétences

- Connaissance du milieu artistique et musical
- Maîtrise de la gestion et conduite de projets
- Maîtrise de l'anglais

Qualités requises

- Aptitude au management d'équipes
- Autonomie et organisation
- Sens de l'anticipation
- Aptitude à la négociation
- Sens de l'écoute et du dialogue

Profil souhaité

Expérience équivalente dans un orchestre, chœur ou institution culturelle

Prise de fonctions

Poste à temps complet en CDI à pourvoir au plus tard en septembre 2017

Adresser lettre de motivation, CV et prétentions **avant le 26 avril 2017** à
Opéra national de Lyon, Madame Valérie Mironneau, Place de la Comédie - 69001 Lyon
E-mail: recrutement@opera-lyon.com